

# LE PRESIDENT

## JOURNAL NAPOLEONIEN

Bureaux : Grande Rue Mercière, n. 22.

Lyon, 3 Juin 1849.

### DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE DE PARIS,

Du 2 juin 1849, à 4 heures du soir.

La ministre de l'intérieur MM. les préfets :  
La composition du nouveau ministère vient d'être annoncée à l'Assemblée nationale :

Ministre de la justice et président du conseil,	MM. Otilien Barrot.
des affaires étrangères,	de Tocqueville.
Instruction publique,	de Falloux.
Intérieur,	Dufaure.
Commerce,	Lanjuinais.
Travaux publics	Lacrosse.
Guerre,	G <sup>al</sup> Rulhière.
Marine,	de Tracy.
Finances,	Hyp. Passy.

### Physionomie de l'Assemblée.

Les voilà donc déjà mûrs, ces fruits magnifiques que nous promettaient les démocrates avant les élections du 13 mai ! La voilà déjà en travail, cette Montagne sainte dont les tonnerres et les éclairs doivent faire jaillir sur la France des torrents de prospérités et de richesses ! Le commencement promet ; nous sommes à peine au lever du rideau de ce drame terrible où toutes les destinées du pays sont jouées, et déjà les menaces et les fureurs tiennent lieu de discussion. Déjà le piqueur a mille peines à contenir sa meute, et malgré ses roulements d'yeux, les aboiements, les cris et le tumulte font de la salle de l'Assemblée législative une salle de cabaret. Ils seront satisfaits, ces électeurs intelligents dont la curiosité a voulu savoir quelles seraient les mesures vraiment populaires et vraiment utiles que les rouges promettaient en abondance avec un charlatanisme que nous avons inutilement combattu. Ils seront satisfaits, ces boutiquiers honnêtes qui croyaient que le Pactole

allait couler dans leurs magasins quand les révolutionnaires seraient au pouvoir.

Les hommes modérés, les hommes sincères n'étaient que des aristocrates égoïstes devant accaparer pour eux les privilèges, sans s'inquiéter des besoins du commerce, sans s'occuper des souffrances de la société ; ils étaient blancs, ils étaient indignes de s'asseoir à la gestion d'un gouvernement républicain. La nouveauté paraissait de meilleur aloi que tous ces vieux oripeaux de toutes les monarchies, usées déjà au maniement des affaires publiques. Il fallait à la jeune France des patriotes d'un autre ordre pour faire revenir le crédit, pour ramener la confiance, pour rétablir l'ordre si fortement ébranlé et pour reconstruire une société nouvelle sur les ruines de cette vieille société vermoulue qui n'est plus bonne qu'à figurer dans les pages de notre histoire, comme les momies égyptiennes figurent dans nos musées.

Les électeurs, les boutiquiers, la jeune France seront satisfaits. Patience ! encore quelques séances aussi instructives et aussi fructueuses que celle dont nous venons d'admirer la sinistre physionomie, et la richesse publique et privée, et le travail de l'ouvrier, et son pain de chaque jour ne seront plus à leur tour que de l'histoire ancienne, et on pourra dire alors : Jadis la France fut un puissant et heureux empire...

Quoi ! l'Assemblée n'est pas même constituée, un vieillard de 85 ans préside à ses premières séances, et déjà nous entendons pousser dans cette enceinte sacrée des hurlements de bête fauve, des apostrophes indignes de cœurs français, in lignes d'hommes qui comprennent le caractère attaché à cette classe d'êtres que Dieu créa au dessus de tout ce qui a vie sous le soleil. Nous entendons vociférer contre ce vieillard, dont les cheveux blancs méritent au moins quelques égards, le mot de décrépitude. Et un parti qui s'abaisse à de si misérables outrages ose se donner pour mission de régénérer la société, de codifier l'Évangile, d'établir sur la terre le règne de la fraternité !

nité !

Tant que notre cœur battra, tant que le sang coulera dans nos veines, tant qu'il nous restera un souffle de vie, notre cœur, notre sang, notre vie seront au service de la France et de l'humanité contre cette race d'hommes qui n'a d'homme que le nom, et dont le seul but est d'imposer à notre pays le stigmate de la plus honteuse servitude.

Oui, à ces hommes d'un orgueil implacable ; il leur faut une victime, et cette victime c'est la France ; il leur faut une tyrannie, et cette tyrannie, c'est la terreur ; il leur faut un breuvage pour calmer la soif qui les dévore, et ce breuvage c'est le sang. Il leur faut un 31 mai !

Le roi de Naples n'a pas été battu par les Romains comme l'annonçaient les socialistes. Voici la vérité sur la retraite de ses troupes résultant de notre pitoyable politique :

Le roi de Naples est rentré dans ses Etats avec toute son armée. La France le lui a demandé. Représentant qu'après l'ordre du jour motivé, voté le 7 mai, par votre constituante, il était impossible que les armées française et napolitaine agissent d'un commun accord. Que dès lors la présence des Napolitains était pour le général français et pour son gouvernement un véritable embarras ; que d'ailleurs les Français tenaient à agir seuls et à montrer qu'ils n'avaient besoin de personne pour mettre à la raison les factieux de Rome et pour châtier la trahison du 30 avril ; qu'enfin dans l'intérêt même du but auquel tendent les deux puissances, dans l'intérêt d'une prompte restauration du pouvoir pontifical, il importait d'éviter les complications que pourraient amener, soit en France, soit en Italie, toute apparence d'une action commune des deux armées contre Rome. Le roi a dû se rendre à ces raisons ; il s'est retiré, faisant ce sacrifice au désir d'être agréable à la France et surtout au désir de ne rien faire qui pût retarder d'un jour le retour de Pie IX sur son siège.

### FEUILLETON DU PRÉSIDENT.

## CADET ROUSSEL

A Grosbois.

1809.

IV.

— Que voulez-vous dire, monsieur ?

— Eh ! monseigneur, j'étais dans une coulisse, et je voyais à la droite de la scène quelqu'un qui n'a pas cessé un moment de rire.

Berthier essaya de faire bonne contenance :

— Ah oui ! on a pu croire, en effet, que je m'amusa beaucoup... mais vous devez comprendre les nécessités de ma position... je ne voulais pas vous donner tout-à-fait tort ; il n'en est pas moins certain que votre *Cadet Roussel* a généralement déplu. Comment, par exemple, aurait-on pu ne pas regarder comme une haute inconvenance, comme une grossièreté, cette plaisanterie sur le divorce... de *Cadet Roussel* qui veut avoir des ancêtres ?

— Mais, monseigneur, il y a quelqu'un qu'elle a

fait rire à gorge déployée... Et si, en lisant la pièce, je n'ai pas deviné que ces mots seraient jugés si sévèrement, votre altesse me permettra d'invoquer son suffrage pour ma justification. D'ailleurs vous me permettrez, monseigneur, de vous rappeler que vous m'avez donné carte blanche, et que je ne suis pas responsable.

— Je ne l'ai pas oublié, monsieur, mais ce n'était pas une raison pour choisir une pièce qui a déplu... qui devait déplaire. Je m'en suis rapporté un peu légèrement à vous, et, désormais, quand il m'arrivera de vouloir faire jouer la comédie à Grosbois, ce n'est pas vous que je prendrai pour mon directeur de spectacles.

— Mais sans doute, aussi, mon prince, vous n'aurez pas un parterre aussi difficile.

Berthier ne se fâcha pas de cette liberté de langage, de cette franchise, et rendant au fond justice à son secrétaire, il prit un air et un ton moins sévères :

— Allons, monsieur, nous avons eu tort tous deux... un peu plus ou un peu moins, mais le mal est fait ; à présent, il s'agit de le réparer. En attendant, vous irez de ma part trouver de main Brunet et lui remettre deux mille francs, en le priant d'agréer mes remerciements pour l'empressement avec lequel il a bien voulu se rendre à mon invitation :

vous lui direz que j'ai été très-satisfait... Que tout le monde a été enchanté de la représentation de *Cadet Roussel*... Oui, tout le monde.

En appuyant sur ces derniers mots, le prince sourit :

— Il faut bien, ajouta-t-il, rassurer un peu ce pauvre Brunet, qui a dû s'apercevoir de ce qui se passait dans la salle : il peut avoir des craintes sur les suites de cette représentation ; mais vous l'assurerez de mon zèle pour défendre ses intérêts, s'ils étaient menacés ; qu'il s'adresse à moi et qu'il compte sur ma protection.

Le lendemain, le secrétaire s'acquitta fidèlement de cette commission ; il trouva Brunet fort tranquille et se garda bien de troubler sa sécurité, en lui faisant part des inquiétudes du prince de Neufchâteau. *Cadet Roussel* était déjà consolé du peu de succès qu'il avait obtenu à Grosbois.

V.

Pendant plus de huit jours, on ne s'entretint, dans les salons de Paris, que de l'aventure de *Cadet Roussel* au théâtre de Grosbois et de l'insolente plaisanterie qu'il avait adressée à l'empereur ; le faubourg Saint-Germain encherissait sur les exagérations des commérages et des commentaires, et on s'y arrachait les exemplaires de la pièce pour s'assurer que la phrase devenue tout-à-coup célèbre s'y trouvait

L'Assemblée de Francfort, réduite à 120 membres environ, a dû décider dans sa séance du 30, qu'elle transporterait le siège de ses séances à Stuttgart. Cette résolution achèvera de dissoudre le pouvoir central, et de tous les partis.

Les insurgés, attaqués à Worms par les troupes hessoises et prussiennes, ont immédiatement abandonné cette ville à l'ennemi.

Les journaux autrichiens continuent à nous entretenir de la marche de l'armée russe. Si nous devions supposer que leurs récits n'ont rien d'exagéré, nous en concluons que l'empereur n'a pu se décider à une aussi vaste démonstration militaire dans le seul but d'étouffer l'insurrection hongroise. On veut aussi contenir l'Allemagne, donner à réfléchir à la France. Nous saurons bientôt si ce double but est atteint.

L'Atlas, journal anglais, publie une lettre par laquelle la duchesse d'Angoulême serait résolue à reconnaître pour son frère le baron de Richemont. On tiendrait cette nouvelle aussi secrète que possible. L'agent des Bourbons qui arrive de Foghsdorf serait chargé d'un message verbal de la duchesse pour le baron, par lequel elle le prierait de formuler ses demandes et lui indiquer la manière dont la reconnaissance publique devra être faite.

Ce serait aux conseils du Pape qui l'aurait relevé de certain serment effrayant que la dauphine aurait cédé.

Dans notre numéro de vendredi, nous avons parlé d'une rixe sanglante qui a éclaté à New York par suite d'une rivalité, ayant sa cause mi-partie dans la nationalité et mi-partie dans une sorte de jalousie artistique.

Suivant les journaux américains, Forrest, le premier comédien des Etats-Unis, s'étant rendu à Londres il y a quelques années, malgré la renommée de son talent, y aurait été hué et sifflé. De retour dans sa patrie, il promit de se venger.

L'occasion ne tarda pas à se présenter. M. Macready, qui passe également pour le premier comédien britannique, fit annoncer qu'il donnerait des représentations à New York. Aussitôt la cabale s'organisa. Le jour où il doit jouer, l'affiche suivante est placardée sur les murs :

« Américains, debout ! la grande crise est arrivée ! Décidez maintenant si des aristocrates anglais et la loi étrangère triompheront dans cette métropole américaine, ou si ses propres enfants, dont les pères contraignirent autrefois ces vils mécréants à succomber, doivent lécher la main qui les frappe, et se laisser priver de la liberté d'opinion, si chère à tous les Américains. Américains, debout ! et osez vous montrer les fils des Coeurs de Bronze ! »

Le soir, on l'accueille au milieu des sifflets ; l'autorité parvint à faire sortir tous les perturbateurs et la pièce s'acheva dans le calme. Mais au dehors, la populace, amentée, brisa les vitres en lançant des pierres ; des agents ont peine à contenir la foule qui

réellement. Il ne tint pas au noble faubourg que *Cadet Roussel, professeur de déclamation*, ne fût un véritable chef-d'œuvre d'esprit, de bon goût et de galté.

Mais le théâtre des Variétés et son principal acteur n'étaient ni oubliés ni épargnés dans les rumeurs et les suppositions qui couraient la ville et même les départements : on disait, entre autres, que la fermeture du théâtre avait été décidée et que Brunet avait été conduit par deux gendarmes au Havre pour y être embarqué et transporté en Amérique : on parlait de la disgrâce de Berthier, que l'empereur aurait exilé à Grosbois, pour y apprendre à respecter son maître et les convenances. Enfin, on allait jusqu'à dire que l'empereur avait été si sensible à la leçon qu'il venait de recevoir en présence de toute la cour, qu'il avait renoncé au projet de divorce avec Joséphine.

Cependant, en dépit de toutes ces fables, de toutes ces suppositions également ridicules, non-seulement le théâtre des Variétés, dont, à en croire quelques gobemouches, il ne devait plus bientôt rester pierre sur pierre, était encore debout, il n'était pas fermé ; il avait pas même interrompu ses représentations, et Brunet continuait à faire rire son public ; seulement on ne jouait plus *Cadet Roussel, professeur de déclamation*.

veut se précipiter sur les portes du théâtre pour les briser. D'un autre côté, les individus arrêtés dans la salle et enfermés dans une pièce du théâtre y mettent le feu. Ce n'est pas sans peine qu'on parvient à l'éteindre. — Macready se sauve, déguisé en costume de comparse.

Pour dissiper cette populace qui assiège le théâtre, l'autorité fait avancer un peloton de cavalerie, le sabre au poing. Accueilli par des pierres et des huées de sifflets, les soldats se trouvent forcés de se défendre, forcés de tirer sur cette foule furieuse...

Nous avons dit le nombre des morts et des blessés ; nous l'enregistrons une seconde fois pour bien faire comprendre aux auteurs de désordres les remords que doivent causer le sang de leurs frères versé par eux. La foule a eu 24 morts et 27 blessés ; la troupe et la police 72 hommes mis hors de combat !!!

#### Nouvelles d'Italie.

Turin, 31 mai 1849.

Les Autrichiens ont, comme je vous le disais, pris Malghera. Les émanations des lagunes sont tellement pestilentielles dans le voisinage de ce fort, que les Vénitiens y perdaient dix ou quinze soldats par jour, par suite de fièvres violentes. Il paraît que cette insalubrité a été la raison déterminante qui a poussé les Vénitiens à se retirer en emportant toutes les munitions et toutes les armes dont le fort était abondamment pourvu.

A Rome toujours même anarchie. Le triumvirat, qui s'appuie sur sa bande, voyait avec peine que les paysans commencent à affluer à Rome et eussent peut-être fini par devenir en majorité ; aussi, sous prétexte de les laisser à leurs travaux des champs, il leur signifie un congé par un décret. Tout individu qui veut se baroler d'un uniforme quelconque le peut sans crainte ; il n'y a aucune organisation dans ces corps venus de toutes les contrées du globe. Le triumvirat commence à avoir de la peine à rester le maître, il sera dépassé dans peu de jours si vos troupes n'y mettent le bon ordre, en chassant tous ces cosmopolites démocrates de la ville éternelle. Les négociations entreprises par M. de Lesseps ne marchent pas vite ; cependant, une circonstance qui n'est pas à dédaigner par les Romains, les forcera à ouvrir les yeux, c'est que les Autrichiens laissent Ancône de côté ; leur intention est de rejoindre le corps du baron d'Aspre, qui part de Florence, et de marcher ainsi au nombre de 25 à 30 mille hommes contre les Romains.

La *Sentinelle de Tou* annonce l'arrivée en ce port du bâtiment à vapeur le *Ténare*, parti de Civita-Vecchia le 29 mai. D'après ce journal, le *Ténare* n'aurait apporté aucune nouvelle de notre expédition. On a eu seulement par cette voie la confirmation du débarquement des Espagnols, au nombre de trois mille, à Terracine.

On prétend qu'une protestation se signe dans les régiments en garnison à Paris contre les paroles prononcées hier par M. le sergent Rattier, qui a prétendu représenter l'armée. Les motifs invoqués par les signataires de cette pièce importante, c'est que M. Rattier n'est nullement fondé de se croire représentant spécial de l'armée.

L'Assemblée n'a plus pour sa garde qu'un bataillon d'infanterie, toute crainte d'un danger sérieux ayant disparu pour quelque temps.

Or, Berthier, qui s'attendait à un orage, était allé résolu ment le braver aux Tuileries ; il avait préparé d'avance sa justification ; mais quand il se présenta devant l'empereur, celui-ci non-seulement parut n'avoir garde nulle rancune de ce qui s'était passé la veille, mais jamais il ne fut si aimable à l'égard de son major général ; il ne fut pas même question une seule fois du spectacle de Grosbois, et l'empereur entreprit Berthier de quelques dispositions militaires, relativement aux cantonnements des troupes françaises laissées en Allemagne.

Berthier se vit donc obligé d'ajourner sa justification et de réserver son plaidoyer pour le moment où l'empereur s'avisait de se rappeler la plaisanterie de *Cadet Roussel* sur le divorce ; plusieurs semaines se passèrent ainsi, sans que Napoléon parlât au prince de Neuchâtel de cet incident qui avait eu une espèce d'importance historique ; Berthier, complètement rassuré, ne craignit même plus de se montrer plusieurs fois, dans une loge, au théâtre des Variétés qu'il affectionnait ; enfin, une haute mission vint lui prouver qu'il occupait toujours la même place dans la confiance et dans l'estime de Napoléon.

Le jour où il vint prendre congé de l'empereur pour se rendre à Vienne et y épouser, au nom de son souverain, l'archiduchesse Marie-Louise, Napoléon le retint longtemps auprès de lui pour lui don-

ner ses dernières instructions. Ils étaient au moment de se séparer, quand l'empereur prenant sur sa cheminée un cahier composé de quelques feuilles manuscrites et le montrant à Berthier :

— On vient, dit-il en souriant, de m'adresser de Vienne, et probablement de la chancellerie même de la cour, cet écrit vraiment curieux ; l'auteur, à force de recherches, a fini par trouver que je descends en ligne directe de plusieurs familles souveraines d'Italie.

Berthier ouvrit de grands yeux. — Oui, ajouta l'empereur ; cela est original ; ils croient sans doute là-bas que je suis comme *Cadet Roussel*... que j'ai divorcé, non-seulement pour avoir des enfants, mais aussi pour avoir des ancêtres. Et l'empereur se mit à rire aux éclats ; il ne s'aperçut pas de l'embarras et de la contrainte de Berthier, qui riait aussi, mais du tout des lèvres.

Ce fut la première et la dernière fois que Napoléon, en faisant allusion à la représentation de *Cadet Roussel* à Grosbois, fit voir qu'il ne l'avait pas entièrement oubliée.

#### CHRONIQUE PARISIENNE.

Dès poursuites sont dirigées contre l'imprimeur et l'auteur d'un prétendu message du président de la République à l'Assemblée, suivi d'une liste de nouveaux ministres. Le message du président et la composition du ministère ne seront communiqués à l'Assemblée qu'après la constitution du bureau définitif.

— Un accident déplorable est arrivé hier sur le grand bras de la Seine, entre le Pont Neuf et le Pont-au-Change. Une partie de l'entablement d'un bain de femmes, qu'on était en train d'ajuster, s'est détaché, et est allé se briser sur l'angle de l'une des piles du Pont Neuf. Sept personnes, qui s'y trouvaient, ont été précipitées dans les flots. Grâce aux secours empressés qu'on leur a portés, cinq d'entre elles ont été retirées vivantes. Les cadavres des deux autres n'ont pas été retrouvés.

— A la séance d'hier et à celle de ce jour, on remarque que le maréchal Bugeaud est constamment à côté du général Changarnier, avec lequel il parle très intimement.

— La Montagne et tout le parti rouge sont abasourdis de l'échec éprouvé par le sergent Rattier dans la séance d'hier. Ils maugréent entre eux contre l'ignorante présomption de cet obscur sous-officier qui se pose en représentant de l'armée française, et met ses galons au-dessus des épaulettes des guerriers expérimentés qui ont illustré le nom français, et sur la poitrine desquels brille le signe de l'honneur, dont Rattier n'a pas su encore faire décorer la sienne.

— M. Germain Sarrut, représentant du peuple non admis pour cause de faillite, vient de former, devant la cour d'appel de Paris, une demande en réhabilitation.

— On disait ce matin que M. Clément Thomas allait partir incessamment avec une mission diplomatique auprès du schah de Perse.

#### ASSEMBLÉE LEGISLATIVE.

Suite et fin de la séance du 31 mai 1849.

Sont validées les élections suivantes : Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Bas-Rhin, Deux-Sèvres, Somme, Tarn, Sarthe, Tarn-et-Garonne, Var, Vienne, Haute-Vienne, Ardèche, Ardennes.

Admission de M. Journu, représentant de la Gironde, qui a justifié de son âge.

Sont admis les représentants de Loir-et-Cher, à l'exception de M. Germain Sarrut dont l'élection est contestée, et dont, par conséquent, l'admission est ajournée.

Sont admis les représentants de Seine-et-Oise, excepté le général Changarnier dont l'élection, contestée, est ajournée.

ner ses dernières instructions. Ils étaient au moment de se séparer, quand l'empereur prenant sur sa cheminée un cahier composé de quelques feuilles manuscrites et le montrant à Berthier :

— On vient, dit-il en souriant, de m'adresser de Vienne, et probablement de la chancellerie même de la cour, cet écrit vraiment curieux ; l'auteur, à force de recherches, a fini par trouver que je descends en ligne directe de plusieurs familles souveraines d'Italie.

Berthier ouvrit de grands yeux. — Oui, ajouta l'empereur ; cela est original ; ils croient sans doute là-bas que je suis comme *Cadet Roussel*... que j'ai divorcé, non-seulement pour avoir des enfants, mais aussi pour avoir des ancêtres. Et l'empereur se mit à rire aux éclats ; il ne s'aperçut pas de l'embarras et de la contrainte de Berthier, qui riait aussi, mais du tout des lèvres.

Ce fut la première et la dernière fois que Napoléon, en faisant allusion à la représentation de *Cadet Roussel* à Grosbois, fit voir qu'il ne l'avait pas entièrement oubliée.

CHARLES SAINT-MAURICE.

(Fin.)

L'Assemblée ajourne la validation des élections de ce sujet, un représentant du nom de Savoye, dénoncée par le maire de Troyes pour avoir apposé sa signature sur un placard contre le parti rouge. Il proclame les élus du parti rouge, et l'extrême gauche dit: Nous sommes rouges!

La séance est levée.

Séance du 1er juin. — Présidence de M. KÉRATRY.

A une heure et demie la séance est ouverte. Le procès-verbal est lu.

M. Guery, représentant du Tarn, fait des réclamations sur le procès-verbal. Il dit qu'il a été étonné de voir ce nom au *Moniteur* les noms des citoyens Napoléon Bonaparte et Esteron, portés comme représentants du Tarn à la place de deux autres candidats.

M. Napoléon Bonaparte pense qu'il faut faire un nouveau rapport. On a reconnu une erreur; cette erreur n'est pas rectifiée; elle ne peut être que par un nouveau rapport.

M. PASCAL DUPRAT: J'ai été moi-même très étonné de voir dans le *Moniteur* d'autres noms que ceux que j'ai énoncés hier. Il me semble que la rectification n'est pas suffisante, et les plus exigeants doivent être satisfaits. (Très bien! assez! assez!)

Le président proclame la rectification. Il en résulte que les citoyens Bonaparte et Esteron ne sont pas nommés dans le Tarn.

Après ces observations, le procès-verbal est adopté.

M. de St-Fréol dépose une pétition signée de plus de 10 millions de signatures et demandant le rappel du mandat accordé aux émigrés.

L'ordre du jour appelle la vérification des pouvoirs.

Charente. Huit représentants. Admis.

M. le président annonce que si les rapporteurs ne se présentent pas, il va être procédé au scrutin pour la nomination du président de l'Assemblée nationale.

M. le rapporteur de Saône-et-Loire fait connaître que les citoyens Rougeot et Heitzmann ont justifié des pièces qu'ils n'avaient pas encore produites. Leur élection est validée.

Il est procédé au scrutin dont voici le résultat.

Nombre des votants,	609
Majorité absolue,	503
MM. Dupin aîné,	536
Ledru-Rollin,	182
Lamoricière,	76
Dufaure,	4
Grevy,	1
O. Barrot,	1
Ch. Dupin,	9

M. Dupin aîné ayant obtenu la majorité absolue est proclamé président.

M. le PRÉSIDENT: Maintenant MM. les représentants vont se retirer dans leurs bureaux pour procéder à la nomination de leurs vice-présidents et secrétaires. Si cette nomination est terminée de bonne heure, la séance publique sera reprise à 5 heures. Dans tous les cas, la nomination des questeurs n'aura lieu que demain. Mais je ne prévois que nous ne siégerons pas dans cette enceinte, mais dans l'ancienne chambre des députés.

La séance est suspendue.

La séance est suspendue.

La séance est suspendue.

La séance est suspendue.

La séance est suspendue.

La séance est suspendue.

La séance est suspendue.

La séance est suspendue.

La séance est suspendue.

La séance est suspendue.

La séance est suspendue.

La séance est suspendue.

La séance est suspendue.

La séance est suspendue.

La séance est suspendue.

La séance est suspendue.

La séance est suspendue.

La séance est suspendue.

La séance est suspendue.

La séance est suspendue.

La séance est suspendue.

La séance est suspendue.

La séance est suspendue.

La séance est suspendue.

La séance est suspendue.

La séance est suspendue.

La séance est suspendue.

La séance est suspendue.

La séance est suspendue.

La séance est suspendue.

La séance est suspendue.

La séance est suspendue.

La séance est suspendue.

La séance est suspendue.

— La cathédrale de Saint-Jean avait ouvert ses portes, hier, pour une nouvelle ordination. M. le cardinal de Bonald a reçu 42 prêtres, 40 diacres, 37 sous-diacres, 22 mineurs, 58 tonsurés.

— L'un des envoyés auprès de Pie IX, M. l'évêque Marilly, de retour de Gaète, s'est arrêté dans notre ville. A peine descendu, il a été entouré par un grand nombre d'ecclésiastiques; les nouvelles qu'il donne du pape sont des plus rassurantes.

— Il nous faut donc tous les jours enregistrer une mort nouvelle! Certes, il est fâcheux de demander à l'autorité la suppression de la liberté de se baigner en pleine rivière, surtout à Lyon, la ville réputée pour produire les plus habiles nageurs. Mais devant les malheurs qui se produisent à chaque instant, force sera de contraindre chacun à se renfermer dans les établissements de natation. Hier, à trois heures, près des anciennes portes de Perrache, un jeune homme d'une quinzaine d'années, qui faisait, en nageant, l'admiration de quelques curieux, a disparu tout-à-coup sous les flots du Rhône. Son cadavre n'a pas encore été trouvé.

De l'autre côté, en bas du chemin des Étroits, on retirait vers la même heure le corps d'un militaire, noyé depuis plusieurs jours en se baignant également.

— Une des promenades les plus jolies de Lyon — et comme tout ce qui est beau res'est délaissé — c'est le cours qui s'étend du pont de la Guillotière à celui du cours Napoléon. Nous le disons à regret, il est triste de voir une si belle promenade veuve de notre fashion, qui préfère se hâler le teint sous les tilleuls de la place Bellecour plutôt que d'aller respirer les douces brises du Rhône, et jouir de la vue d'un panorama délicieux.

Peut-être ce qui empêche nos élégants de s'y rendre, c'est la quantité de poussière que l'on est forcé d'avaler; mais en l'avertissant, l'autorité s'empresse-rait assurément de faire arroser ce cours, et tout irait pour le mieux, sans aucun doute.

Samedi dernier, M. Bryon a été installé comme premier président de la cour d'appel de Lyon. Après les discours remarquables de MM. Loyson, premier avocat général, et Achler, président, M. Bryon a répondu en ces termes :

« MESSIEURS,

« Il y a un peu plus de trente ans que j'arrivais à Lyon, et que les rangs de la magistrature s'y ouvraient pour moi.

« J'aimerais à vous dire en ce moment, avec abandon, comment j'y fus accueilli, encouragé, soutenu dans mes efforts; tout ce que j'ai dû aux nobles exemples que j'ai eus sous les yeux, à l'appui qu'on m'a prêté et que j'ai trouvé dans le barreau, et même dans la population bienveillante de cette industrieuse cité! Les années que j'ai passées au milieu de vous, alors, ont décidé de ma vie tout entière, qui n'a été, depuis, que ce que vous l'avez faite, ou ce que vous l'avez préparée à devenir.

« Mais je ne sais pas jusqu'à quel point il m'est permis, dans nos tristes préoccupations politiques, de me livrer aux émotions qui me dominent et de vous entretenir de mes sentiments personnels; en ce moment, toutes les affections particulières doivent se taire devant les grands intérêts qui s'agitent pour la France, pour nous, c'est une question de vie ou de mort qui se discute sous nos yeux, et ce n'est pas trop des efforts continus de tous les hommes de bien, de tous les amis de l'ordre, pour prévenir ou détourner la solution qui nous amènerait infailliblement un naufrage universel.

« Que d'événements se sont passés, depuis que je me sépare de vous en 1829! deux révolutions ont ébranlé notre patrie; mais la dernière, au développement de laquelle nous assistons encore, nous menace de réaliser ce que la première avait inutilement tenté; elle poursuit le renversement de tout ce qui fait la base de tout gouvernement. Les partisans de cette révolution sociale ne prennent plus la peine de dissimuler leurs projets de destruction. Ce ne sont plus des réformes, ce n'est pas même le maintien de la République qu'ils veulent obtenir, c'est le renouveau absolu de ce qui a fait, jusqu'à ce jour, le fondement de notre société française, qu'ils exigent; et ce renouvellement, ils le demandent avec ardeur, ils le provoquent avec acharnement et par tous les moyens qui peuvent l'opérer, sans respect pour les prescriptions de la loi et sans souci des droits et au besoin de la vie même des citoyens.

« Le péril, en présence duquel nous sommes placés, est donc immense; il est de telle nature, qu'il ne nous permet d'espérer ni trêve ni repos de la part de ceux qui en sont les artisans; il est actuel, incessant; il nous poursuit sous toutes les formes, et il est bien déterminé à ne cesser de nous attaquer, que lorsque la résistance des bons citoyens lui aura démontré son impuissance.

« Ce socialisme, si vanté par les écrivains et les prédicateurs de la secte, n'est pas né d'hier, et plus d'une fois l'expérience a prouvé douloureusement que, s'il était habile à tout détruire, il était incapable de rien édifier.

Fruit de l'imagination de certains philosophes qui s'en étaient occupés que comme un vain jeu d'esprit, dont l'application était impossible, il a tombé dans les mains d'hommes moins purs, qui en firent un instrument dans l'intérêt de leurs passions. Ce fut ombre à l'aide duquel des fanatiques ont soulevé des populations entières, ensanglanté l'Europe et la France, et excité des guerres civiles, qui ne se sont terminées que par l'extermination des chefs et de leurs aveugles partisans.

« Alors, comme aujourd'hui, ces doctrines socialistes n'étaient si vite acceptées par la multitude à laquelle on les enseignait, que parce qu'elles excitaient toutes les passions, allumaient toutes les convoitises, enflammaient tous les appétits désordonnés, et promettaient une prime à la paresse et à l'oisiveté.

« Vous avez vu le socialisme, dans ses attaques contre nos institutions, chercher à introduire dans la Constitution qui nous régit, le droit au travail, afin de frapper de mort la propriété et la famille, sans lesquelles il n'y a plus de société possible. L'Assemblée constituante a déjoué ses efforts.

« Mais si, jusqu'à ce jour, son triomphe est loin d'avoir été complet, il ne s'est pas lassé; ses vœux et ses menaces sont, chaque jour, déclarés par mille organes intéressés à les publier. Le devoir du gouvernement, son devoir principal et presque unique en ce moment est de travailler sans relâche à nous protéger contre ses atteintes empoisonnées.

« Mais dans la lutte qu'il soutient généralement pour nous en défendre, il a besoin d'être secondé, sans quoi il périrait bientôt peut-être à une œuvre plus forte que lui, en nous entraînant dans sa chute.

« La magistrature, cette grande portion de l'autorité publique d'un Etat, ne peut rester oisive au milieu de cette terrible crise: son influence, si elle sait en user, peut être d'un poids immense dans la balance des destinées de la France.

« Menacée, comme toutes nos institutions, dans son principe et dans ses éléments, elle a eu aussi ses jours de périls qui ne sont point passés. Mais, comme un de ces grands monuments que le respect universel a consacrés à la vénération publique, elle a été, jusqu'à ce jour, garantie des atteintes qu'on voulait lui porter. Toutefois, elle continue de vivre sous d'incessantes menaces, et elle a besoin de reprendre la stabilité qui fait sa force et qui assure son autorité.

« Mais, pour travailler à la fois à la conservation de l'Etat et à la sienne, d'une manière efficace, il faut qu'elle justifie le sentiment de respect qui l'a sauvée du naufrage; il faut qu'elle s'unisse inséparablement au gouvernement sous lequel elle est placée. Magistrats ou citoyens, c'est là notre digne devoir aujourd'hui, si nous voulons que notre patrie ne périsse pas. Nous vivons sous la République; adoptons franchement, sans aucune arrière-pensée cette forme nouvelle; travaillons avec dévouement à la maintenir et à la consolider parmi nous, en la faisant aimer dans le cercle où il nous est permis d'agir. Inspirons, par nos actes et par notre langage, l'amour des bonnes doctrines et le dégoût de celles par lesquelles on cherche à les remplacer; que la République se montre, par notre intermédiaire, gardienne de la propriété et de la famille, et conservatrice des droits de tous; qu'on reconnaisse, par nos décisions, qu'elle est jalouse de distribuer à chacun une justice impartiale, égale et prompt; et si, dans l'exercice de nos fonctions, la sévérité devenait nécessaire, sachons la tempérer par toute la modération qui n'en altérera pas le caractère.

« Voilà, Messieurs, la tâche qui nous est imposée, en ce moment, dans l'intérêt de l'Etat comme dans le nôtre en particulier.

« Je ne m'attendais pas à la partager avec vous; je croyais achever dans la retraite, à laquelle je m'étais volontairement condamné, le temps que la Providence peut me réserver encore dans ce monde.

« Mais, lorsqu'on m'a fait l'honneur de m'offrir un poste où je devais rencontrer une grande responsabilité et quelques périls, peut-être, en faisant un appel à mon dévouement pour mon pays, j'ai cru que je ne pouvais rester inactif en présence de la lutte qui s'était engagée contre son existence même; et je suis venu, parmi vous, lui consacrer ce qui peut me rester de courage, d'intelligence et de force.

« C'est ainsi, Messieurs, que notre réunion s'est opérée. En me confiant l'importante mission que je viens remplir, le gouvernement, je ne me le suis pas dissimulé, a moins consulté mes forces; que certains avantages attachés à mon existence passée, comme magistrat; et c'est à des motifs qui ne tiennent en rien à ce que je puis valoir, que je dois l'insigne honneur qu'il m'a fait, il eût été mieux inspiré de ne pas laisser tomber son choix hors de votre sein; à mes côtés siège un vénérable magistrat qui en était bien plus digne que moi, par son mérite, ses hautes qualités et ses longs et bons services. J'aurais été le premier à applaudir à la mesure qui l'aurait placé à votre tête.

« Mais puisque j'ai été l'objet de cette haute faveur, j'ai dû, une fois que l'obéissance m'apparaissait dans les circonstances, comme une impérieuse nécessité, m'incliner devant la volonté qui commandait.

« Je ne vous cacherais pas que le plaisir de me retrouver au milieu de vous, n'a pas peu contribué à vaincre ma résistance et à affaiblir les craintes que devait naturellement m'inspirer cette nouvelle destination. Je n'é-

tais pas étranger à cette grande compagnie à laquelle j'ai longtemps appartenu par divers liens : n'ai-je pas été autorisé à espérer que vous me receyriez comme un frère qui revient au milieu de frères qui lui sont chers, après en avoir été séparé par un long exil ?

« J'ai pensé qu'avec des magistrats dont je connaissais bien tout le mérite, dont la plupart avaient toutes mes sympathies, et qui, tous, ont de si justes droits à mon estime, le fardeau que j'acceptais me deviendrait plus léger; et j'ai compté sur leur secours pour m'aider à le bien porter.

« Tout ce que j'ai vu, tout ce que j'ai entendu jusqu'ici, me donne la conviction que je ne serai pas trompé dans mes espérances. Vous serez, dans ces graves circonstances, ce que vous avez été constamment, des magistrats consciencieux, uniquement dévoués à vos devoirs, et leur sacrifiant jusqu'à vos plus chères affections; et je vous retrouverai ce que vous avez toujours été pour moi, remplis d'indulgence et de bonne volonté.

« De mon côté, je vous apporte tout ce dont je puis disposer : un grand empressement à provoquer vos efforts vers le bien et à le faire, de concert avec vous; un zèle à toute épreuve, dans ma coopération pour l'accomplissement de l'œuvre qui nous est commune; un esprit de conciliation et de confraternité, qui ira au devant de tout ce qui pourra être utile à notre grande famille, comme à chacun de ses membres en particulier.

« Je n'ai pas l'ambition de vous faire oublier le magistrat éminent que je viens remplacer, et qui a mérité, à tant de titres, d'emporter tous vos regrets.

« Mais il ne dépendra pas de moi de vous rendre sa perte moins amère, en continuant de suivre, autant que cela me sera possible, la bonne direction judiciaire qu'il avait imprimée aux affaires.

« Messieurs les avocats, ai-je besoin de vous dire quelle vive satisfaction j'éprouve de me retrouver au milieu de vous, et que j'ai également compté sur votre appui pour l'entier accomplissement de mes devoirs ? Je sais, depuis longtemps, tout ce qu'il y a en vous de noble, de généreux, d'élevé; vous avez été pour moi des modèles que j'aurais été heureux de pouvoir imiter; vous ne refuserez pas votre concours à un magistrat qui a déjà tant de grâces à vous rendre, et qui recourt encore à vous, dans des circonstances où la juste influence que vous exercez sur tout ce qui vous entoure, peut avoir une si puissante action sur le mouvement qu'il serait si important de bien diriger.

« Messieurs les avoués,

« Pendant tout le temps que j'ai fait, à divers titres, partie de cette cour, je n'ai connu la corporation à laquelle vous appartenez, que par le zèle, l'activité, le désintéressement et l'habileté de ses membres :

« On m'a donné l'assurance, et je l'ai acceptée avec empressement, que ces bonnes dispositions ne s'étaient pas perdues, et que je les retrouverais dans chacun de vous. Je suis sûr, dès lors, que je n'aurai pas non plus inutilement espéré votre coopération, pour une bonne et sage administration de la justice.

#### Nouvelles étrangères.

On écrit de Francfort, le 28 mai :

Le grand-duc de Bade est reparti ce matin pour Coblenze.

On écrit de Presbourg, le 23 mai :

L'armée impériale a pris l'offensive aujourd'hui sur tous les points. L'aile septentrionale, aux ordres des généraux Vogel et Benedeck, s'est jointe au centre; l'aile méridionale a exécuté la même manœuvre contre Oedenbourg, en contournant le lac de Neusiedel, et s'est avancée contre la route de Fleischbach.

Cette marche a été suivie d'une retraite des Hongrois. On en est venu près de Boos à un engagement, où l'on a combattu avec constance des deux côtés; les impériaux ont réussi, par une attaque à la baïonnette, à repousser les Hongrois.

Une landsturm colossale se lève dans le comitat de Comorn.

On écrit de Warasdin, le 22, que les troupes impériales ont été forcées de quitter Kanischa par suite d'une insurrection qui a éclaté dans cette ville, et de se retirer à Warasdin.

On écrit d'Esseg, le 19, que les troupes impériales ont évacué Mohacs et Fufskirchen, et que l'armée du ban se concentre près d'Esseg.

Les Magyars prennent pour le service militaire tous les serbes de Nausatz, âgés de 15 à 40 ans.

Des voyageurs arrivés de Pesth à Vienne le 24, ont annoncé que le bombardement de la forteresse de Bude continue jour et nuit.

Les dégâts occasionnés dans la ville de Pesth par le feu de la forteresse sont extrêmement considérables.

Les routes sont couvertes de recrues qui se dirigent vers Debreczin pour y être armées et incorporées. Le fanatisme est indicible dans tout le pays, et l'approche des Russes n'a fait que l'accroître, si c'est possible.

Kossuth est à Debreczin. On dit que les généraux

Georgey, Dembinsky, Klapka, Bem y sont allés aussi pour concerter un plan d'opérations.

#### INSURRECTION MILITAIRE DANS LE WURTEMBERG.

On écrit de Ludwigsbourg (Wurtemberg), le 25 mai :

Des soldats de toutes armes, au nombre d'environ 1,600, se sont réunis hier sur la place d'exercice malgré les efforts des officiers supérieurs. Le roi en ayant été informé s'y est rendu à cheval et leur a parlé à peu près en ces termes :

« Soldats, Wurtembergeois ! que faites-vous ici ? Voulez-vous vous soulever contre votre roi ? voulez-vous imiter les soldats du duché de Bade, qui ont abandonné leur prince ? Vous ne pouvez pas, vous ne ferez pas cela ! »

Les soldats ont protesté de leur fidélité. Le roi ayant demandé des explications sur le but de la réunion, deux soldats se sont avancés, ont exposé les griefs des troupes, et dit en outre qu'ils ne marcheraient pas contre leurs concitoyens ou contre un peuple qui a reconnu la Constitution de l'empire; ils ont ajouté qu'à l'expiration de son service, le soldat rentre dans les rangs du peuple auquel il appartient.

Le roi a répondu :

« J'ai reconnu la Constitution de l'empire et je la maintiendrai. Je suis content de connaître vos sentiments. Vous êtes un brave soldat, dit-il, à celui qui avait porté la parole, et il lui tendit la main. »

Une disposition hostile contre la Prusse s'est manifestée dans cette assemblée.

Plusieurs complots contre le czar ont, dit-on, été découverts à St-Petersbourg. On a fait arrêter pendant la nuit des officiers et même des généraux, et, au lieu de les envoyer en Sibérie, on les a pendus. Il paraîtrait que c'est l'armée surtout qui est mécontente.

On mande de Vienne, le 25 mai :

Il est certain maintenant que les Hongrois ne se sont pas emparés de la forteresse de Bude, comme on l'avait annoncé. Des voyageurs, arrivés de Pesth, annoncent que le drapeau impérial flotte encore sur la forteresse.

Le maréchal duc de Marmont vient d'être appelé à Vienne par le gouvernement autrichien, pour consulter, dit-on, sa vieille expérience sur les plans et les opérations combinées des armées russes et autrichiennes contre la Hongrie.

On mande du Tessin (Suisse), 22 mai :

Quelques réfugiés Lombarde ont fait, samedi dernier, une irruption sur le territoire autrichien, près de Clivio, mais ils ont été repoussés.

Le feld-maréchal Radetzky a, dit-on, envoyé une note énergique au gouvernement tessinois, et se trouve à Como avec des troupes nombreuses.

FRANCFORT, 28 mai : — Le grand duc de Bade est reparti pour Coblenz.

BERLIN, 25 mai : — La flotte russe a quitté Cronstadt.

On assure que de forts détachements autrichiens arrivent de l'Italie dans le Vorziberg; dans quelque temps, 10,000 hommes seront réunis. Ce mouvement a été probablement déterminé par les troubles du sud-ouest de l'Allemagne.

On écrit de Spire que le citoyen Culmann est parti pour Paris en qualité d'ambassadeur du Palatinat bavarois et du pays de Bade. Les citoyens Didier et Blind lui ont été adjoints comme secrétaires d'ambassade, l'un pour le Palatinat, l'autre pour Bade.

On mande de Copenhague, le 25 mai :

« La loi fondamentale du Danemarck a été adoptée aujourd'hui à la 3e lecture par 119 voix contre 4.

DARMSTADT, 29 mai. — La ville de Worms, attaquée ce matin à quatre heures par les troupes hessoises et prussiennes, qui ont pris d'assaut toutes les barricades construites dans la ville, était, dès cinq heures du matin, au pouvoir des troupes, après avoir été évacuée par les insurgés.

AUTRICHE. VIENNE, 27 mai. — Une feuille supplémentaire de la *Gazette officielle de Vienne*, annonce la prise d'assaut de Bude par les magyars.

FRANCFORT, 29 mai. — Demain aura lieu la 230e et probablement la dernière séance de l'Assemblée nationale à l'église de Saint-Paul. Le comité des 30 s'est prononcé unanimement en faveur de la proposition de M. Weindonek, de transférer à Stuttgart le siège de l'Assemblée nationale, et 80 membres ont déclaré par écrit qu'ils s'y rendraient.

La proposition de translation sera donc adoptée, mais le parlement court, par cette démarche, à sa perte.

VIENNE, 26 mai. — C'est demain que commencent sur tous les points les mouvements offensifs de l'armée. L'arrivée du comte d'Appony, notre ambassadeur à Paris, a produit ici une grande sensation. On croit qu'elle se rattache aux déclarations de M. Drouyn de Lhuys, concernant l'intervention des Russes en Hongrie. Cependant on croit que tout se bornera à des notes et des protestations.

— Voici, d'après la *Gazette officielle de Vienne*, les détails sur la prise de Bude : C'est le 17, à 10 heures du soir, que le premier assaut a été livré. Les magyars ont atteint les remparts en plusieurs endroits, mais ils ont été repoussés avec une perte de quatre ou cinq cents hommes.

Le 19, il y eut un second assaut à 11 heures du soir; ils n'atteignirent pas même les remparts, et eurent plusieurs centaines de morts.

Le 20, à 10 heures du soir, ils livrèrent un troisième assaut, et le 21, à 6 heures du matin, ils se rendirent maîtres de la forteresse.

Le général-major Hentzi avait reçu trois blessures, et le colonel d'infanterie Ceccopieri avait été tué. Tous les officiers des Croates et des soldats-frontières ont été passés au fil de l'épée. Le château et quelques maisons ont été pillées. Le major des soldats-frontières, qui occupait la tête du pont avec deux cents hommes, donna l'ordre de faire sauter ce pont, mais il ne fut point obéi; alors il mit lui-même le feu à la mine, mais le pont resta intact et le major seul périt.

Les Hongrois ont perdu 250 hommes et 40 officiers. Georgey commande trente mille hommes dans Bude.

— LONDRES, 30 mai. — Le mariage du comte de Montemolin est un fait important. On dit que le prince renoncera probablement à la couronne d'Espagne, sous la condition qu'on lui fera une position de fortune s'accordant avec son rang.

— On lit dans le *Morning Chronicle* :

Une division navale russe est arrivée à l'île de Jansen pour y surveiller les opérations de guerre entre les Danois et les Prussiens.

Le maréchal Paskewitch part la semaine prochaine pour Varovie où il doit prendre le commandement en chef de l'armée russe en Hongrie.

— On lit dans le *Morning Herald* :

Des lettres de Berlin, émanées d'une source digne de foi, annoncent que les bases d'un arrangement entre le Danemarck et l'Allemagne sont arrêtées. Toutefois, pour éviter toutes difficultés, on ne les publiera qu'après la dissolution du parlement de Francfort.

#### Nouvelles diverses.

Si les clubs ont besoin d'être surveillés dans les villes, cette surveillance devient pour le moins aussi nécessaire dans les campagnes. A l'occasion des dernières élections, voici ce qui s'est passé à une réunion qui a eu lieu, le 9 mai, dans un bourg, chef-lieu de circonscription électorale de l'arrondissement d'Yvetot. Un jeune médecin de la localité, après avoir attaqué les candidats de la liste du comité Taillet, et énuméré les qualités de ceux du comité démocratique, disait à ses auditeurs que les Français ne seraient heureux que lorsque l'on aurait débarrassé des nobles et de ceux qui ont plus de 10,000 fr. de rente, parce qu'ensuite on arriverait plus facilement au partage.

Le lendemain, ce beau discours avait produit son fruit, un auditeur disait à un voisin : Tu serais bien étonné si dans six mois *chétail à me c'te cour* avec douze ou quinze *acques* de terre; celui-ci de lui répondre : *Ben sûr! — Hé ben, lui dit le premier, tu peux en aver* autant, *l'a qu'a mette la liste à Ledru-Rollin* dans la boîte.

Telles sont cependant les doctrines que l'on prêche aux ouvriers et aux habitants des campagnes, et personne n'est là pour réprimer ce langage, dont les tentations menteuses entraînent des esprits simples et confiants dans la voie du désordre, de la subversion et du vol. (Mém. de Rouen.)

Un journal s'est glissé modestement dans nos salons. Vif, pétillant, incisif et mordant pour la rédaction, coquet, élégant par la forme; spirituel par des dessins pleins d'actualités, l'*Argus*, en un mot, *Charivari de Lyon*, a conquis son droit de cité parmi nous. Les modes, la littérature, les théâtres, les beaux-arts, les boudoirs, la bourse, le palais, s'y trouvent tour à tour peints sous des dehors des plus caustiques.

Nous recommandons l'*Argus* aux personnes qui vont passer l'été à la campagne, c'est la gaieté au milieu de la solitude.

Le prix de l'abonnement est, par trimestre, cinq francs pour Lyon, et six francs pour les départements.

S'adresser à la librairie de Méra, rue Lafont, 4.

A. MEINEL, gerant.

CHANOINE, imprimeur, à Lyon, 18, place de la Croix